

Auteurs

TOM CHEVALIER

chargé de recherche CNRS au
laboratoire Arènes

CAMILLE PEUGNY

professeur de sociologie à
l'université Versailles-Saint-
Quentin et associé au
laboratoire Printemps

Quand les candidats ciblent les jeunes

23 MARS 2022

Le niveau d'abstention des jeunes risque d'être très élevé pour les prochaines élections. Mais quelle est l'offre politique pour améliorer la situation des jeunes en France ? Passage en revue des différentes propositions dans l'ensemble des programmes électoraux de l'élection présidentielle.

INTRODUCTION

La crise due au Covid-19 a mis la pauvreté à l'agenda, notamment celle des jeunes : selon le Baromètre d'opinion de la DREES, 52% des répondants considèrent en 2020 que les 18-29 ans ont un risque de pauvreté plus important que la moyenne des Français, 43% considèrent qu'il est équivalent, et 4% jugent que leur risque est moindre. Une majorité a donc conscience des difficultés sociales que rencontrent les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, obligeant les hommes et femmes politiques à prendre en compte ce sujet. Cela se traduit notamment par une politisation plus prononcée de l'enjeu de l'accès des jeunes au revenu minimum : si 53% des répondants sont favorables à l'ouverture du RSA dès 18 ans en 2020 (contre 44% opposés à cette ouverture), ce soutien présente un gradient politique très marqué puisqu'il monte à 77% et 63% respectivement pour les individus se revendiquant de l'extrême gauche ou d'une gauche modérée, pour descendre à 50%, 41% et 29% pour le centre, la droite modérée et l'extrême droite.

Dans cette note, nous analysons les propositions des différents candidat.es à l'élection présidentielle à l'aune de deux enjeux. D'une part, nous examinerons les lignes de clivage de ces propositions pour évaluer s'il existe bien un clivage gauche-droite en la matière. D'autre part, nous proposerons quelques éléments de réflexion sur les effets potentiels de ces propositions sur les inégalités. Avant de procéder à ces analyses, nous proposons dans un premier temps un bref tour d'horizons de la précarité des jeunes, puis dans un deuxième temps une cartographie de l'action publique en direction des jeunes en Europe et de la façon dont elle structure l'entrée dans l'âge adulte.

1. UNE JEUNESSE FRACTURÉE PAR LES INÉGALITÉS ET MENACÉE PAR UNE HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ

Souvent assimilée à sa seule frange étudiante, plus visible dans les représentations, la jeunesse est en réalité diverse : étudiantes et étudiants ne représentent qu'une moitié des 18-25 ans. Ce monde étudiant est lui-même peu homogène. La massification de l'école a en effet désormais atteint l'enseignement supérieur et les étudiants ne sont plus seulement les «héritiers» décrits par Bourdieu et Passeron dans les années 1960 (Bourdieu et Passeron, 1964). Ainsi, s'ils continuent à y être largement sous-représentés, les enfants d'ouvriers et d'employés constituent désormais le quart des effectifs de l'enseignement supérieur. Parmi eux, un nouveau public étudiant, présent notamment dans les premiers cycles universitaires, évoluant sur le fil de la précarité, est apparu aux yeux de tous durant le premier confinement du printemps 2020 : privés d'un emploi sans lequel ils ne pouvaient financer leurs études, certains d'entre eux étaient tributaires des distributions alimentaires pour se nourrir. Leur expérience de la vie étudiante diffère assez fortement de celle vécue par les étudiantes et étudiants appartenant à des familles plus aisées, surreprésentés quant à eux dans les filières sélectives.

Lorsqu'ils ne sont plus en formation initiale et qu'ils cherchent à entrer sur le marché du travail, les jeunes de 2022 font face à une précarisation croissante. Cette dernière se manifeste d'abord par un taux de chômage structurellement élevé, de l'ordre de 2 à 2,5 fois supérieur à celui observé parmi le reste de la population active. Au quatrième trimestre 2021, selon les chiffres de l'Insee et malgré une forte baisse récente, le taux de chômage des jeunes actifs de moins de 25 ans demeure de 16% contre moins de 7% pour les 25-49 ans et moins de 6% pour les 50 ans ou plus. Ensuite, parmi les jeunes en emploi, la part des emplois précaires a fortement augmenté au cours des dernières années. Parmi les moins de 25 ans, ces contrats temporaires (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage) concernaient 15% des actifs en emploi au début des années 1980 ; la proportion est désormais supérieure à 50%. Même si ces différentes situations d'emploi sont caractéristiques de formes de précarité plus ou moins intenses, leur diffusion parmi les jeunes actifs n'en demeure pas moins préoccupante dans une société qui fonctionne au CDI, qu'il s'agisse de payer un loyer, de s'endetter pour acheter un logement voire pour imaginer avoir des enfants.

Au-delà de ces constats généraux, il faut là-encore souligner les clivages qui passent au sein de la classe d'âge et qui sont étroitement liés au niveau et au type de diplôme. Le diplôme demeure plus que jamais la meilleure protection contre le chômage, et plus le niveau de diplôme augmente, plus l'accès à un emploi stable est rapide. A l'inverse, le sort des 90 000 jeunes qui, chaque année, quittent le système éducatif sans diplôme ou avec au plus le brevet des collèges est beaucoup plus préoccupant. Ces derniers sont surreprésentés parmi les jeunes « NEET », ni en formation initiale, ni au chômage, ni en formation professionnelle, lesquels sont contraints à une alternance d'emplois précaires lorsque la croissance économique reprend vigueur et de périodes de chômage lorsque la conjoncture se retourne. A bien des égards, ces jeunes constituent une frange « sacrifiée » de la jeunesse dans une société française qui, plus que ses voisins européens, est caractérisée par une forte emprise du diplôme sur l'ensemble de la carrière (Dubet, Duru-Bellat et Vérétoit, 2012). Dans la mesure où le système éducatif français, particulièrement élitiste (Baudelot et Establet, 2009), ne parvient pas à réduire les inégalités sociales de cursus et de réussites scolaires (les enquêtes PISA démontrent régulièrement que la France est le pays de l'OCDE dans lequel l'origine sociale pèse le plus sur les résultats scolaires), ces jeunes peu ou pas diplômés, parfois qualifiés de « décrocheurs précoces », sont surreprésentés parmi les jeunes d'origine populaire, dont les familles demeurent éloignées de l'école, ce qui favorise la reproduction des inégalités et la transmission intergénérationnelle des avantages et désavantages sociaux (Peugny, 2013).

Au-delà de ces questions liées à la formation et à l'emploi, et comme les autres classes d'âge, la jeunesse est traversée par un certain nombre de clivages (Peugny, 2022). Ceux liés à l'origine sociale, évoqués plus haut, sont décisifs. Ils s'articulent avec d'autres dimensions qu'une analyse circonstanciée doit prendre en compte. Au cours des dernières années, des recherches ont été menées auprès de la jeunesse rurale (Coquard, 2019), souvent moins visible que son homologue plus urbaine, mais en proie à des problématiques propres, tiraillée entre un impératif de mobilité exigée par les études et l'emploi et l'attachement à des formes de sociabilité locale ancrée sur un territoire qu'il leur paraît coûteux de quitter.

L'exemple de la jeunesse rurale démontre par ailleurs la nécessité de prendre en compte la dimension du genre pour décrire l'expérience de la jeunesse : les « filles du coin » et leurs frères ne vivent pas tout à fait la même jeunesse (Amsellem-Mainguy, 2021). Les questions de territoire s'articulent également avec les variables liées à l'origine ethno- raciale : dans les quartiers populaires, immigrés et descendants d'immigrés sont confrontés à des formes de discrimination liées à leur couleur de peau ou à leur origine géographique, et ce même s'ils sont nés en France (Beauchemin et al., 2010). Origine sociale, territoires, genre, origine ethno- raciale : tous ces éléments contribuent à différencier les trajectoires des jeunes et leur expérience de ce temps de la vie.

Une fois cela rappelé, que reste-t-il de la jeunesse ? Si elle est fracturée par les mêmes clivages que le reste de la population, est-ce à dire qu'elle ne revêt aucune spécificité ? En réalité, la jeunesse demeure un âge particulier de la vie, marqué par une relative fragilité. D'abord, à l'exception de sa frange la plus favorisée, qui peut compter sur les ressources économiques et culturelles accumulées par les générations précédentes, elle fait face à une relative précarisation des conditions dans lesquelles elle accède à l'âge adulte. La question de l'effet-cicatrice est donc essentielle : ces difficultés rencontrées en début de parcours vont-elles perdurer, comparativement aux générations précédentes, jusqu'à un âge relativement avancé ? Des chiffres récents, calculés par exemple pour les cohortes nées au début des années 1980, montrent que la proportion d'emplois précaires parmi les actifs approchant de 40 ans, est bien supérieure à celle observée il y a vingt ans : en d'autres termes, les cohortes les plus récentes risquent de payer le prix de cette précarité jusqu'à un âge relativement avancé. Ensuite, qu'elle soit aisée ou précaire, la jeunesse se vit en France sous l'étroite dépendance de la famille. Les jeunes sont maintenus dans un régime particulier de citoyenneté jusqu'à l'âge de 25 ans, âge auquel ils accèdent enfin à l'ensemble des droits sociaux dans les mêmes conditions que le reste de la population. C'est la comparaison européenne qui souligne alors la spécificité des politiques publiques en direction de la jeunesse en France.

2. L'ACTION PUBLIQUE EN DIRECTION DES JEUNES EN EUROPE

En effet, c'est l'État qui structure la configuration du cours de vie en général, et de l'entrée dans l'âge adulte en particulier, et les modalités d'entrée dans l'âge adulte diffèrent donc grandement d'un pays à l'autre (Van de Velde, 2008). Et en matière d'accès à l'autonomie, c'est-à-dire d'accès à l'indépendance financière, l'État peut intervenir de deux façons distinctes (Chevalier, 2018) : ou bien il promeut l'autonomie en facilitant l'entrée des jeunes sur le marché du travail et leur accès à l'emploi (c'est l'enjeu de « citoyenneté économique »), ou bien il leur délivre directement une aide publique (c'est l'enjeu de « citoyenneté sociale »). La première intervention passe par les politiques d'éducation et les politiques de l'emploi tandis que la seconde intervention mobilise les politiques sociales et les aides aux étudiants.

En ce qui concerne la citoyenneté économique, deux stratégies sont en présence (Tableau 1). La première est *inclusive* dans le sens où des compétences, centrales pour l'entrée des jeunes sur le marché du travail (Müller et Gangl, 2003), sont distribuées à tous les jeunes. L'objectif de cette stratégie est que chaque jeune soit en possession d'un certain nombre de compétences lui permettant de s'insérer convenablement sur le marché du travail. Afin d'aider les jeunes à obtenir un emploi, l'accent est donc mis sur la formation (*learn-first*) avant tout. Le mode d'intervention de l'État se focalise sur l'offre de travail (c'est-à-dire les jeunes travailleurs), notamment en adoptant des politiques de l'emploi censées développer le capital humain (Bonoli, 2010), et notamment la formation des jeunes travailleurs. Enfin, la formation professionnelle est principalement dirigée vers les jeunes les moins qualifiés, afin que ceux-ci puissent accéder aux compétences qu'ils n'ont pas obtenues en formation initiale, nécessaires pour entrer sur le marché du travail.

La seconde stratégie est *sélective* dans la mesure où elle est élitiste, et réserve ainsi les compétences à une partie de la jeunesse. Le système éducatif n'est pas de garantir un niveau minimal de compétence à tous les jeunes en développant les taux de scolarisation et luttant contre le décrochage scolaire (comme dans la première stratégie), mais d'identifier d'abord une élite éducative (Baudelot et Establet, 2009). Par conséquent, le niveau de scolarisation y est plus faible, alors que les inégalités scolaires sont plus importantes, débouchant sur davantage de décrochage et donc de jeunes sortant peu ou pas qualifiés de formation initiale. Pour ces jeunes peu qualifiés qui se retrouvent en difficulté sur le marché du travail, l'objectif prioritaire est avant tout de favoriser leur accès à l'emploi, quel qu'il soit, et non pas de développer leur formation pour tout le monde. C'est donc une politique centrée sur la demande de travail qui est privilégiée (c'est-à-dire les employeurs), notamment en abaissant le coût du travail des jeunes (via des salaires minimums plus faibles, des exonérations de contributions sociales) et/ou en promouvant la création d'emplois atypiques (ni à durée indéterminée, ni à temps plein), notamment dans le secteur public et parapublic.

Tableau 1 : les deux figures de la citoyenneté économique des jeunes

	Stratégie inclusive	Stratégie sélective
Logique de distribution des compétences	Pour tous	Pour une élite
Objectif prioritaire de la stratégie	Développer l'accès à la formation (<i>learn-first</i>)	Développer l'accès à l'emploi (<i>work-first</i>)
Système éducatif	Garantir un niveau minimal de compétences Inégalités scolaires - Décrochage scolaire +	Identifier l'élite Inégalités scolaires + Décrochage scolaire -
Logique des politiques de l'emploi	Politique centrée sur l'offre de travail	Politique centrée sur la demande de travail
Fonction des politiques de l'emploi	Investissement dans le capital humain	Création d'emplois atypiques

En ce qui concerne la citoyenneté sociale, deux stratégies sont ici aussi en présence (Tableau 2). D'un côté, la citoyenneté sociale des jeunes peut être *familialisée* : la jeunesse est considérée comme une extension de l'enfance (ou de minorité), et par conséquent les jeunes sont traités institutionnellement comme des enfants (bien qu'ils soient majeurs) : les parents sont toujours censés les prendre en charge, ce qui signifie que les prestations sont le plus souvent dirigées vers eux et non vers les jeunes, qui conservent donc un statut d'enfant à charge dans la protection sociale. Les limites d'âge pour accéder aux prestations sont relativement tardives, le plus souvent autour de 25 ans. Et dans la mesure où un enfant est censé être en éducation, les étudiants, e.g. les jeunes toujours scolarisés, sont soutenus principalement via les dispositifs de la politique familiale (allocations familiales et aides fiscales aux familles), ou des bourses qui dépendent du revenu de leurs parents.

D'un autre côté, la citoyenneté sociale des jeunes est *individualisée*. Les jeunes sont alors considérés comme des adultes, et non plus comme des enfants, dès l'âge de fin de scolarité obligatoire ou de majorité civile. Les limites d'âge pour accéder aux prestations sont donc relativement précoces, autour de 18 ans. Puisque les jeunes ne sont plus considérés comme des enfants, même quand ils poursuivent des études, la politique familiale n'est pas mobilisée pour aider les étudiants, qui perçoivent en revanche des aides (bourses et prêts) indépendantes du revenu des parents.

Tableau 2 : les deux figures de la citoyenneté sociale des jeunes

	Familialisation	Individualisation
Obligations alimentaires envers les jeunes adultes	Oui	Non
Limites d'âge des prestations sociales	Tardives (autour de 25 ans)	Précoces (autour de 18 ans)
Type d'aide aux étudiants	Politique familiale	Bourses et prêts
Bourses étudiantes	Limitées, et dépendantes du revenu des parents	Importantes, et indépendantes du revenu des parents

Si l'on croise ces deux modes d'intervention de l'État pour promouvoir l'autonomie des jeunes, quatre régimes de citoyenneté socioéconomique se dégagent (Tableau 3). Dans les pays d'Europe continentale comme l'Allemagne, on trouve une citoyenneté « encadrée » à la fois par la famille et le maître d'apprentissage, dans la mesure où la stratégie inclusive de citoyenneté économique passe par l'importance de la formation professionnelle et du système d'apprentissage. Dans les pays Nordiques comme la Suède, la citoyenneté est « habilitante » dans la mesure où l'État investit fortement dans le capital humain des travailleurs tout en individualisant la citoyenneté sociale. Dans les pays Anglo-Saxons comme le Royaume-Uni, l'individualisation s'articule à un système éducatif produisant de fortes inégalités scolaires en raison de sa segmentation et de l'importance du secteur privé, débouchant sur une citoyenneté de « seconde classe ». Enfin, les pays d'Europe méditerranéenne, comme la France, présente une citoyenneté « refusée » dans la mesure où la familialisation ne permet pas aux jeunes d'accéder aux prestations sociales alors que l'élitisme du système éducatif produit de fortes inégalités scolaires, laissant de nombreux jeunes en difficulté sur le marché du travail.

Tableau 3 : les régimes de citoyenneté socioéconomique

	Familialisation	Individualisation
Stratégie inclusive	Citoyenneté « encadrée » Ex : Allemagne	Citoyenneté « habilitante » Ex : Suède
Stratégie sélective	Citoyenneté « refusée » Ex : France	Citoyenneté de « seconde classe » Ex : Royaume-Uni

3. LES PROPOSITIONS DES CANDIDAT.ES : QUELLES LIGNES DE CLIVAGE ?

Avec la crise due au Covid-19, les conditions de vie des jeunes ont été mises à l'agenda poussant les candidat.es à se positionner sur le sujet. L'analyse de leurs propositions révèle des lignes de clivages assez nettes. Le Tableau 4 résume ces propositions par candidat.e.

Tableau 4 : résumé des propositions des candidat.es

Candidat.e	Propositions jeunesse
Nathalie Artaud (LO)	?
Philippe Poutou (NPA)	- revenu d'autonomie pour tous les 16-25 proche de l'idée du smic à 1800 euros nets
Jean-Luc Melenchon (LFI)	- allocation d'autonomie de 1063 euros mensuels pour tous les jeunes détachés du foyer fiscal de leurs parents - emploi spécifique jeune d'une durée de 5 ans dans le secteur non-marchand et public
Fabien Roussel (PCF)	- automaticité de la Garantie jeunes jusqu'à 21 ans avec un accompagnement éducatif et une allocation mensuelle - ouverture du RSA aux moins de 25 ans - revenu étudiant de 850 euros par mois
Anne Hidalgo (PS)	- dotation en capital de 5000 euros - minimum jeunesse ouvert à 18 ans sous conditions de ressources et avec un accompagnement garanti vers l'emploi

Yannick Jadot (EELV)	<ul style="list-style-type: none"> - revenu citoyen à partir de 18 ans de 920 euros par mois, apparemment à la place du RSA, des aides au logement, de la Garantie Jeunes et des bourses, pour tous les individus qui n'ont pas de salaire
Emmanuel Macron (LREM)	<ul style="list-style-type: none"> - refus de l'ouverture du RSA mais poursuite du déploiement du Contrat d'engagement jeune (qui a pris le relais de la Garantie Jeunes en mars 2022) - développement de l'apprentissage
Valérie Pécresse (LR)	<ul style="list-style-type: none"> - prêt à taux zéro pour les jeunes hors des grandes villes pour accession à la propriété - une banque des jeunes pour assurer le financement des études avec remboursement différé après l'entrée dans la vie active et conditionné à un niveau minimum de revenu - remplacer le CEJ par un revenu jeune actif : rémunération de 670 euros pour les jeunes qui acceptent de se former dans les métiers en tension - exonération complète des charges patronales pour les embauches d'apprentis
Marine Le Pen (RN)	<ul style="list-style-type: none"> - prêt à taux zéro aux jeunes couples accédant à la propriété - dotation à la création d'entreprise - exonérations d'impôt sur les sociétés et les revenus pendant 5 ans - chèque formation pour les entreprises prenant un jeune en alternance
Nicolas Dupont-Aignan (DLF)	<ul style="list-style-type: none"> - développement de l'apprentissage
Eric Zemmour (Reconquête !)	<ul style="list-style-type: none"> - exonération de frais de notaire des primo-accédants jusqu'à 250 000 euros - exonération de cotisations salariales pour embauche d'apprentis - bourses pour les classes moyennes
Jean Lassalle (Résistons)	<ul style="list-style-type: none"> - RSA ouvert aux moins de 25 avec conditions de revenus ou de formation - logements intergénérationnels

Source : comparateur des programmes de *Le Monde*

Le premier élément qui ressort de ce tableau est que la jeunesse semble bien renvoyer à un enjeu politisé puisque (presque) tous les candidat.es se positionnent en proposant souvent plusieurs mesures. Deux candidats se démarquent cependant : aucune mesure n'est proposée pour l'heure par Nathalie Artaud, tandis que Nicolas Dupont-Aignan ne propose que l'objectif général d'un développement de l'apprentissage.

Tableau 5 : les dimensions du clivage gauche-droite en matière de jeunesse

	Gauche	Droite
Objectif général	Autonomie	Accès à la propriété/emploi
Acteur principal	État	Marché
Instruments d'action publique	Transferts financiers	Fiscalité/prêts
Action publique prioritaire	Citoyenneté sociale : aides publiques	Citoyenneté économique : insertion professionnelle
Soutien au revenu	Faible activation	Forte activation
Insertion professionnelle	Emplois aidés dans le secteur public	Apprentissage
Aides aux étudiants	Allocation universelle	Autres types d'aide : prêts ou bourses

Pour les autres candidat.es, la ligne de clivage gauche-droite semble perdurer. Le Tableau 5 résume les différentes dimensions de ce clivage. Tout d'abord, l'objectif général semble distinct : si les candidat.es de gauche semblent embrasser l'objectif général de la promotion de l'autonomie, les candidat.es de droite se focalisent sur l'accès à la propriété (présent à la fois chez Péresse, Le Pen et Zemmour) et l'emploi. Les acteurs en charge de la régulation semblent également distincts : l'État demeure l'acteur principal à gauche, alors qu'à droite le marché détient une place plus importante (par exemple avec les prêts proposés par Péresse), ce qui reflète le clivage traditionnel en matière économique opposant droite et gauche.

En ce qui concerne les instruments d'action publique proposés, il est intéressant de noter que les candidat.es de gauche vont plutôt privilégier les transferts financiers (c'est-à-dire des aides publiques, des allocations, que l'on retrouve chez tous les candidat.es de gauche) quand, à droite, c'est la fiscalité qui est l'instrument de prédilection, avec les exonérations de cotisations ou d'impôts (chez Péresse, Le Pen et Zemmour).

Concernant le type d'action publique à prioriser pour promouvoir l'indépendance des jeunes, tandis que la droite insiste sur l'enjeu de citoyenneté économique en donnant une place centrale à l'insertion professionnelle (sans proposition de soutien au revenu, sauf pour Péresse et Lassalle), la gauche souligne l'importance de la citoyenneté sociale et des aides publiques à délivrer aux jeunes (pas forcément de propositions en termes de politique de l'emploi), comme si les deux dimensions de politiques de jeunesse étaient opposés – ce qui n'est pas le cas comme on peut le voir dans les pays nordiques.

Mais au-delà même de l'équilibre entre ces modes d'intervention en direction des jeunes, la façon dont chaque politique publique est pensée demeure distincte. Du côté des aides publiques, la différence se fait en termes d'« activation », c'est-à-dire d'utilisation de cette prestation pour rapprocher les individus de l'emploi. A gauche, cette activation est faible et passe plutôt par la possibilité nouvellement offerte aux jeunes d'accéder à un soutien au revenu, en rompant avec la familialisation portée par la limite d'âge du RSA à 25 ans. A droite, l'activation est plus forte. Ou bien elle prend la forme du refus pur et simple de l'accès à un soutien au revenu en maintenant la limite d'âge à 25 ans afin de lutter contre un éventuel « assistanat » : l'absence de prestation est alors vue comme la façon d'inciter les jeunes à chercher un emploi dans une perspective de *workfare*. Ou bien les aides sont fortement activées, comme pour le Revenu jeune actif de Péresse ou les conditions d'ouverture du RSA aux moins de 25 ans de Lassalle. Toutefois, alors que l'activation de Péresse tend du côté «*work-first*» en insistant sur l'accès à l'emploi, l'activation de Lassalle renvoie plutôt au «*learn-first*» puisqu'il s'agit d'inciter au suivi d'une formation. De même, les propositions de Macron s'inscrivent ici plutôt à droite dans la mesure où il refuse l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans tout en promouvant son nouveau Contrat d'engagement jeune, qui renvoie à une allocation conditionnée au suivi d'un programme d'accompagnement vers l'emploi ou la formation. Du côté de l'insertion professionnelle, Mélenchon propose des emplois aidés dans le secteur public, ce qui reflète le type de politique active du marché du travail privilégié par la gauche en général (Vlandas, 2013). A l'opposé, tous les candidat.es de droite (excepté Lassalle et y compris Macron) appellent à un développement de l'apprentissage, ce qui ici reflète les préférences générales des partis de droite, et surtout Chrétiens-Démocrates (Busemeyer, 2015).

Enfin, concernant le public spécifique des étudiants, le clivage se structure avec d'un côté la promotion d'une allocation universelle, qu'elle prenne la forme d'une allocation pour tous les jeunes y compris les étudiants (Poutou, Mélenchon, Jadot), ou d'une allocation uniquement pour les étudiants mais pour tous les étudiants (sans conditions de ressources parentales, comme chez Roussel). Hidalgo propose une aide atypique, non sous la forme d'une allocation mensuelle, mais d'une dotation en capital, pour tous les jeunes, même si cette idée n'est pas nouvelle (Chevalier, 2012). De l'autre côté, les candidat.es de droite ne proposent pas ce genre d'aides universelles, mais plutôt des prêts (Péresse) ou le développement des bourses sous le format actuel (Zemmour).

4. QUELLES CONSÉQUENCES SUR LES INÉGALITÉS ?

Il est toujours périlleux de suggérer des liens mécaniques entre le type de politiques publiques et le niveau et la structure des inégalités. Il n'est toutefois pas interdit d'émettre un certain nombre d'hypothèses en fonction des régularités observées. En 2018, un rapport de l'OCDE consacré à la mobilité sociale dans un peu plus d'une vingtaine de pays occidentaux a rencontré un fort écho médiatique en France, en raison de ce qui serait sa position de mauvaise élève de la mobilité sociale. La France appartiendrait au groupe des pays dans lesquels est observée une forte inertie du revenu entre les générations (aux environs de 50%^[1]), en compagnie de l'Allemagne, dans une situation plus dégradée encore que le Royaume-Uni et les États-Unis (40% et 45%), tandis que les pays scandinaves feraient figure de pays modèles, avec une inertie de l'ordre de 25% en Suède et d'à peine plus de 10% au Danemark (OCDE, 2018). Ces résultats vont dans le même sens que ceux obtenus depuis près de deux décennies dans les diverses tentatives de comparaison de l'intensité de la mobilité sociale : il existe en Europe un gradient géographique net. La mobilité sociale progresse à mesure que l'on chemine vers le Nord de l'Europe et les pays scandinaves se caractérisent par une reproduction des inégalités beaucoup plus faible que les pays du sud de l'Europe. Quant aux pays « libéraux », comme le Royaume-Uni (mais aussi les États-Unis de l'autre côté de l'Atlantique), ils sont ceux qui présentent les flux de mobilité sociale les plus ténus (Corak, 2006).

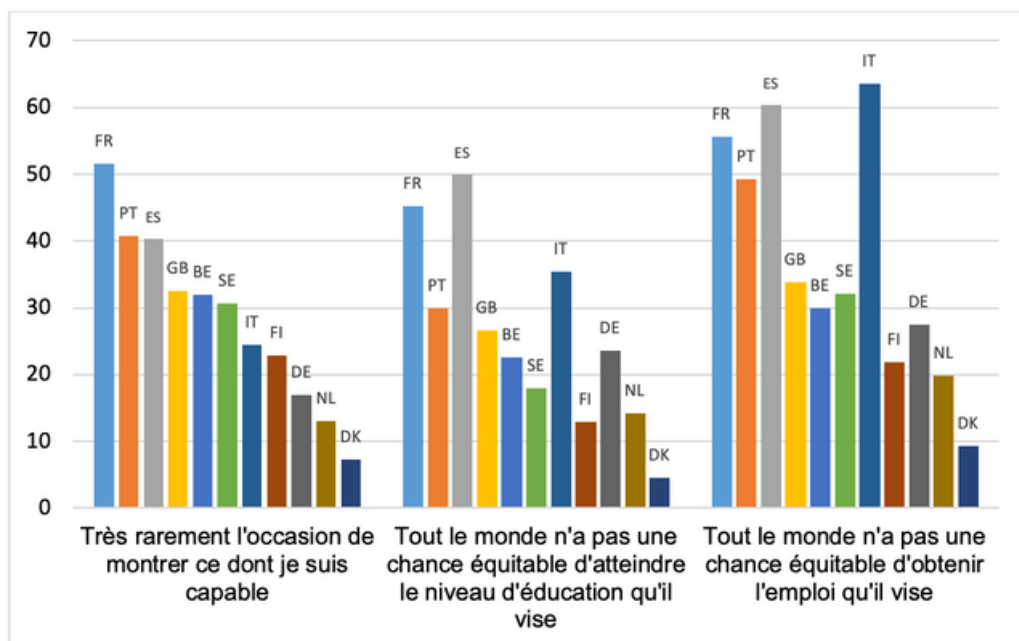
Ces résultats semblent indiquer que les pays proposant des politiques publiques fortes, encadrées et financées par l'Etat, obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui font confiance au marché ou à la famille pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte et l'autonomie. Les mesures universelles, par exemple à destination des étudiantes et étudiants, proposées par les candidat.es de gauche et qui vont dans le sens d'une « défamilialisation » du temps de la jeunesse permettraient probablement de réduire la reproduction des inégalités en levant au moins le frein financier de la poursuite d'étude. Au contraire, les mesures proposées à droite visant à exempter d'impôt ou de frais de notaire pour l'accession à la propriété alimenteraient la reproduction sociale en favorisant les jeunes des familles les plus aisées.

Au-delà de la mesure objective des inégalités, il est un autre domaine dans lequel il est possible de mesurer l'efficacité des différents choix politiques : celui de la manière dont les jeunes se projettent dans l'avenir et de leur confiance dans les institutions. Au fil des années et des enquêtes, la jeunesse française, comme celle des pays du sud de l'Europe, se caractérise par un relatif pessimisme, au contraire des jeunes du nord du continent.

[1] Littéralement, cela signifie dans la terminologie de l'OCDE que « 50% de la variation des revenus d'activité des pères est transmise à leurs enfants ».

Par exemple, interrogés en 2012 dans le cadre de la sixième vague de l'*European Social Survey*, 85% des jeunes Danois de moins de 30 ans se déclaraient toujours optimistes lorsqu'ils pensaient à leur avenir, tout comme 82% des jeunes Britanniques et Allemands, 78% des jeunes Suédois, 76% des jeunes Finlandais, mais seulement 69% des jeunes Portugais, 67% des jeunes Espagnols, 62% des jeunes Français et 54% des jeunes Italiens. S'il convient à nouveau de se garder de tout lien mécanique entre les politiques publiques et les représentations des jeunes, il ne faudrait pas non plus se contenter d'hypothèses culturalistes, renvoyant à l'éternel pessimisme des uns et à l'optimisme légendaire des autres. De ce point de vue, l'examen des réponses des jeunes Européens à d'autres questions ayant trait à ce que l'on pourrait appeler les voies de mobilité sociale classiques permet de formuler un certain nombre d'hypothèses.

Figure 1 : les 18-30 ans et l'égalité des chances (en %)



Source : *European Social Survey* 2012 et 2018.

Lecture : 50% des jeunes Espagnols âgés de 18 à 30 ans pensent que tout le monde n'a pas une chance équitable d'atteindre le niveau d'éducation qu'il vise.

Comme en Espagne, en Italie et à un degré moindre au Portugal, les jeunes se montrent en France relativement critiques à l'égard de l'égalité des chances dans le domaine scolaire (Figure 1). 45% des jeunes Français de moins de 30 ans récusent l'idée selon laquelle tout le monde aurait une chance équitable d'atteindre le niveau d'éducation visé et seuls les jeunes Espagnols se montrent plus critiques encore. À l'inverse, la part des jeunes Danois partageant cette opinion, de l'ordre de 3%, est presque résiduelle. Ce sentiment d'absence d'égalité des chances à l'école se traduit logiquement, dans l'esprit des jeunes Français, par la persistance de fortes inégalités en termes d'accès aux emplois désirés : 55% d'entre eux pensent que le jeu est également faussé en la matière, proportion qui se rapproche de celles observées en Italie ou en Espagne, aux alentours de 60%. On retrouve pour cette question une croyance beaucoup plus forte en l'égalité des chances dans les pays du nord de l'Europe, notamment au Danemark et en Finlande.

La jeunesse française et celles du sud de l'Europe remettent largement en cause le caractère méritocratique de l'accès aux diplômes et aux emplois. Une autre question, non sans lien avec celles qui viennent d'être évoquées, permet de toucher du doigt un sentiment important qui semble animer une proportion non négligeable des jeunes Français. Interrogés sur le degré auquel ils estiment avoir la possibilité de montrer ce dont ils sont capables, plus de 50% d'entre eux pensent qu'ils ne peuvent que très rarement faire leurs preuves, ce qui en fait les plus pessimistes en Europe, 10 points devant leurs homologues portugais ou espagnols. Un tel score souligne le sentiment de frustration ressenti par une partie des jeunes en France, confrontés à une société qui promeut la méritocratie à longueur de débats, mais qui, dans les faits, entérine très précocement des verdicts sociaux imparables.

5. CONCLUSION

Pourquoi s'intéresser aux propositions à destination des jeunes des différent.es candidat.es à l'élection présidentielle ? C'est tout d'abord la dégradation de la situation de certaines franges de la jeunesse qui nécessiterait de manière évidente que le débat présidentiel s'arrête sur ces questions, et ce d'autant que cela n'est pas sans produire d'effet sur l'intégration des jeunes et leur participation à la vie démocratique. Un lien peut en effet être établi entre le type de citoyenneté socioéconomique des jeunes (et donc le type de politiques publiques) et leur degré de confiance institutionnelle : en contrôlant les autres caractéristiques, les jeunes des pays scandinaves, qui mettent en œuvre une citoyenneté « habilitante », se montrent significativement plus confiants que les autres (Chevalier, 2019). Dans le cas français, la défiance marquée des jeunes n'est probablement pas sans lien avec leur faible participation électorale. Ensuite, au-delà de la jeunesse à proprement parler, ces différentes politiques publiques portent des conceptions différentes du cycle de vie. En 2022, dans des sociétés qui portent haut les exigences de mobilité et d'adaptabilité, il n'est pas concevable que les positions sociales soient figées si précocement dans l'existence des individus. Plus que jamais, le combat pour la réduction des inégalités implique de multiplier les aller-retours entre différentes situations, et notamment entre la formation et l'emploi. Le modèle français repose encore trop souvent sur une conception datée des différents temps de l'existence : on étudie, le plus et le plus vite possible, on s'insère sur le marché du travail, plus ou moins rapidement, on travaille quatre décennies avec un système de formation continue relativement peu développé et qui profite en tout cas davantage aux diplômés de formation initiale qu'aux travailleurs peu qualifiés, puis on est inactif. Il est urgent d'introduire de la souplesse dans l'articulation de ces différents temps de la vie afin de multiplier les occasions de progresser vers l'égalisation des conditions. Cela peut commencer par une politique ambitieuse en direction de la jeunesse.

RÉFÉRENCES :

- Allmendinger J., 1989, « Educational Systems and Labor Market Outcomes », *European Sociological Review*, 5, 3, p. 231-250.
- Amsellem-Mainguy Y., 2021, *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Baudelot C., Establet R., 2009, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Seuil.
- Beauchemin C., Hamel C., Lesné M., Simon P., 2010, « Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population & Sociétés*.
- Bonoli G., 2010, « The Political Economy of Active Labor-Market Policy », *Politics & Society*, 38, 4, p. 435-457.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Busemeyer M.R., 2015, *Skills and Inequality. Partisan politics and the political economy of education reforms in Western welfare states*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Chevalier T., 2012, *L'Etat-providence et les jeunes*, Paris, L'Harmattan.
- Chevalier T., 2018, *La jeunesse dans tous ses Etats*, Paris, PUF.
- Chevalier T., 2019, *La confiance institutionnelle des jeunes en Europe. Quel effet de l'action publique?*, *Revue française de sociologie*, 60, 1, p. 13-42.
- Coquard B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte.
- Corak M., 2006, « Do Poor Children Become Poor Adults? Lessons From a Cross Country Comparison of Generational Earnings Mobility », *IZA Discussion Paper*, n°1993.
- Dubet F., Duru-Bellat M., Véréttout A., 2012, *Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris, Seuil.
- Iversen T., Stephens J.D., 2008, « Partisan politics, the welfare state, and three worlds of human capital formation », *Comparative Political Studies*, 41, 4-5, p. 600-637.
- Kohlrausch B., 2009, *A Ticket to Work: Policies for the Young Unemployed in Britain and Germany*, Frankfurt, Campus Verlag.
- Müller W., Gangl M., 2003, *Transitions from Education to Work in Europe: The Integration of Youth into EU Labour Markets*, illustrated edition, OUP Oxford, 348 p.
- OCDE, 2018, « A Broken Social Elevator ? How to Promote Social Mobility »
- Peugny C., 2013, *Le destin au berceau : Inégalités et reproduction sociale*, Paris, Seuil.
- Peugny C., 2022, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Seuil.
- Van de Velde C., 2008, *Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF.
- Vlandas T., 2013, « Mixing apples with oranges? Partisanship and active labour market policies in Europe », *Journal of European Social Policy*, 23, 1, p. 3-20.